



MALAUNAY

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Mercredi 4 octobre 2017

Malaunay, Territoire à Énergie Positive

L'église de la ville se couvre d'une toiture solaire pour se fournir en énergie

La Ville de Malaunay installe ce 4 octobre une toiture photovoltaïque complète sur l'église Saint-Nicolas, route de Dieppe. 135 modules photovoltaïques (135 m²) seront prochainement mis en service pour une puissance unitaire de 20 kWc (kilowatts crête) et une production énergétique annuelle de 21 mégawatts. C'est localement l'équivalent des besoins de l'espace Pierre Néhout, où sont hébergés centre de loisirs, salles d'activités et espace jeunesse. C'est aussi la consommation électrique de 15 foyers hors chauffage. Un volume énergétique qui répondra en totalité aux besoins fonctionnels de l'église.

Menés par l'entreprise Gautier, les travaux d'installation des modules s'élèvent à 50 000€ TTC. Leur financement entre dans le cadre de la convention « Territoire à Énergie pour la Croissance Verte » que la ville de Malaunay a signé avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer en 2015. « *L'objectif de la Ville à l'horizon 2020 est de couvrir 20 % de la demande électrique du territoire grâce aux énergies renouvelables* » rappelle le maire, Guillaume Coutey. Le souhait de la commune est d'installer des panneaux photovoltaïques sur l'ensemble des toitures municipales disponibles : ateliers municipaux, groupes scolaires Olivier Miannay et Georges Brassens, complexe sportif.

L'Abbé Patenotte, en charge de l'église Saint Nicolas, a été pleinement associé à ce projet innovant en lien avec les engagements du Pape dont une encyclique encourage le développement du solaire sur les bâtiments religieux, qui produisent aujourd'hui près de trois mégawatts dans diverses régions françaises.

Engagée avec l'entreprise locale FranceWatt implantée à Barentin, ce premier projet permet à Malaunay de consolider son savoir-faire en fonction des contraintes techniques ou de réglementation. « *Nous sommes précurseurs dans le domaine et nous voulons avancer vite. L'énergie produite, aujourd'hui restreinte aux abonnés d'un même poste, doit par exemple pouvoir être autoconsommée dans un périmètre élargi, en l'ouvrant à l'ensemble des abonnés intéressés* » précise le maire.

Les centrales photovoltaïques Malaunaysiennes permettront d'une part une autoconsommation de l'énergie produite pour les besoins de fonctionnement des bâtiments, et d'autre part d'envisager une revente dans le cadre de la convention passée avec les fournisseurs d'énergie, dont Enercoop Normandie. « *Nous voulons aussi nous ouvrir à de nouveaux publics en associant les entreprises de Malaunay et les habitants, au travers d'un appel à participation citoyenne pour financer de nouvelles toitures solaires. Aujourd'hui, toucher les bénéficiaires d'une production d'énergie renouvelable peut attirer les acteurs à la fois sensibles à l'environnement et prêts à investir dans cette nouvelle économie porteuse d'emplois durables et locaux* » conclue Guillaume Coutey.

--

Contact presse :

Alice BRIANT / Etienne STER - Direction Animation & Communication

Tel : 02 32 82 55 74 ou 55 63 - 06 66 92 67 68